



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 26/09/24

Lancement d'une enquête statistique sur les pratiques culturelles en arboriculture et viticulture

par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en région Centre-Val de Loire (DRAAF)

Le ministère chargé de l'agriculture réalise une enquête statistique sur les pratiques culturelles en arboriculture et viticulture. Elle débutera mi-novembre 2024 pour s'achever fin février 2025.

Dans le cadre du plan d'action Ecophyto, dont l'objectif est de réduire l'usage des pesticides, et à la demande de l'Union européenne et des professionnels du secteur, le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt a demandé aux DRAAF de poursuivre les enquêtes portant sur l'usage des produits phytosanitaires en arboriculture et viticulture. Les résultats de l'enquête permettront aussi de répondre au règlement (CE) n° 1185/2009 du Parlement européen relatif aux statistiques sur les pesticides.

Cette enquête a notamment pour objectifs de produire des indicateurs de suivi de l'usage des produits phytosanitaires dans ce secteur. Il s'agira de collecter des données sur les pratiques phytosanitaires par culture auprès de chaque exploitant enquêté, mais également de mieux appréhender les solutions alternatives mobilisées.

En région Centre-Val de Loire, le questionnaire porte sur les pratiques en vin de cuve, pommiers et cerisiers.

À travers ce questionnement, les thèmes suivants seront abordés :

- le dépérissement,
- l'enherbement et sa gestion,
- les opérations culturelles (intervention mécaniques, protection des cultures,

Cabinet de la préfète

Service régional de la communication
interministérielle

fertilisation)

- le raisonnement des interventions de fertilisation et de protection des cultures,
- le type de pulvérisateur et la protection des personnes effectuant les traitements.

Pour mener à bien cette enquête, la DRAAF Centre-Val de Loire a recruté 12 agents qui seront munis d'une carte officielle les accréditant. Ils se rendront, entre mi-novembre 2024 et mi-mars 2025, chez 530 exploitants afin de renseigner le questionnaire et de caractériser les pratiques de 659 parcelles dont 472 en vigne, 152 en pomme et 35 en cerise.

Comme pour toute enquête statistique publique obligatoire, les données individuelles recueillies resteront strictement confidentielles et couvertes par le secret statistique. Elles seront destinées uniquement au service statistique du ministère chargé de l'agriculture et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle.

Les résultats de cette enquête seront publiés fin 2025. Ils seront également transmis directement aux personnes enquêtées.